

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 Mai 2025

Chers amis,

Le vendredi 23 Mai, notre Assemblée Générale annuelle s'est tenue le matin au Grand Hôtel, à PERROS GUIREC, face à la mer.

Participation

Elle a été un peu supérieure à celle de l'an passé, elle peut être qualifiée de bonne, car 56 adhérents (et conjoints) s'étaient inscrits, et nous avons reçu 48 pouvoirs (41 en 2023), sur un effectif de 246 adhérents .

Ordre du jour

1- Ouverture : Après le traditionnel café d'accueil, à 9H30, le Président Yves TREVILLY a procédé à l'ouverture de notre Assemblée Générale. Les conjoints accompagnateurs nous quitteront à 10H afin d'entamer une petite randonnée sur le sentier douanier de la côte de granit rose, accompagnés d'une guide nature.

2- Hommage aux disparus de l'année 2024/2025

Comme chaque année, nous avons à déplorer le décès d'un certain nombre de nos collègues. Nous avons observé une minute de silence, en leur mémoire. La liste de nos collègues disparus a été lue par le Président. Cette liste couvrait la période entre la dernière AG de PLOUGASNOU, et celle du jour, et ne concerne que les membres de l'Amicale.

3- Rapports d'activités 2024

Cette année, c'était la dernière AG présidée par Yves TREVILLY, qui a occupé cette fonction pendant 6 ans. Et pour la dernière, nous avons décidé d'innover.

Chacun (Trésorier, Secrétaire, Président) a rappelé quel était son rôle au sein du bureau de l'Amicale, et rendu compte de sa propre activité.

Ce fut aussi l'occasion de rendre un hommage mérité à Solange SANNA, pour sa belle réussite en tant que déléguée départementale du 56, et l'organisation de « journées de convivialité », dont le succès se renouvelle chaque année dans ce département.

Et un second hommage à notre Président sortant, qui transmet à son successeur une « maison » en bon état, certainement l'une des plus dynamiques de France, dont les effectifs ont notamment progressé, et Yves y est pour beaucoup.

Vifs applaudissements des participants.

4- Intervention de Rémy EON

Rémy occupe la fonction de Syndic auprès de la structure nationale d'agea. A ce titre, il participe aux réunions nationales, et est informé de cette actualité.

L'un des chantiers ouverts à ce niveau concerne notre système informatique. En dehors du système comptable, nous disposons de 2 outils :

- SIGAR, pour la gestion du fichiers et des fonctions qui y sont rattachées ;
- Le WebLog, pour la communication des Amicales.

Ces outils sont le résultat des évolutions successives, et manquent de cohérence et de convivialité. Un groupe de réflexion s'attache à définir les contours du futur système , en vue de rédiger un cahier des charges qui, après enquêtes et approbation définitive, fera l'objet d'un appel d'offres.

Le but étant de disposer d'un outil convivial, au service des adhérents et des gestionnaires. Vaste chantier ! A suivre....

5- Rapport financier, par Michel HUARD, Trésorier de l'Amicale

Voir le détail sur le document joint.

- Recettes 2024: 10 717€
- Dépenses 2024 : 10 192 € , soit un excédent de 524€.

Trésorerie au 31/12/2024 : Au Total : 20 761,38€

- Compte courant : 3 957 €
- Livret A (Réserve disponible) : 14 262 €
- Livret B (Réservé à l'aide sociale) : 2 541 €

Montant consigné dans la réserve stratégique (1) : 5 020€ (20€/adhérent)

Quitus donné à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

(1) Cette réserve stratégique correspond à une somme isolée dans les comptes de chaque Amicale, et qui pourra être mobilisée par agea senior national, en cas de nécessité d'une action lourde et couteuse.

6- Intervention du contrôleur aux comptes

Le contrôleur aux comptes, Jacky QUENEHERVE, était absent. Le syndic, Armel TALHOUET, a donné lecture de son courrier, attestant qu'il a contrôlé les comptes, et validant la comptabilité de l'année écoulée.

Il propose à l'A.G de donner son accord. Ce qui est fait à l'unanimité des votants.

7- Elections

Yves TREVILLY (Président), Solange SANNA (Déléguée 56) et Loïc RAULT ayant décidé ne pas se représenter, ou de démissionner, nous avons recherché 3 autres candidats pour intégrer le Conseil d'Administration. Ont donné leur accord (Ordre alphabétique) :

- Bernard BEAUDOUIN,
- Rémy EON,
- Céline LE ROY.

Les 3 ont été brillamment élus par l'assemblée (81 suffrages exprimés) et intègrent donc désormais le C.A , dont vous trouverez la liste en P.J.

8- Composition du nouveau Bureau (Voir annuaire joint):

- Président : Rémy EON
- Vice Président : Hervé SANQUER
- Trésorier : Michel HUARD
- Trésorier adjoint : Céline LE ROY
- Secrétaire : Jean-Noël RANNOU
- Secrétaire adjoint : Yvon TOMBETTE

9- Cotisations 2026

Nous conserverons le montant 2025 : 45 € pour notre Amicale, et 90 € pour les 2 Amicales de région et de Compagnie, pour ceux qui reçoivent un appel de cotisation unique.

10- Information sur la gestion de nos régimes de retraite:

L'accord entre nos régimes de retraite CAVAMAC et France Assureurs (Ex FFSA) a été reconduit pour 3 ans, sans modification.



Bretagne

Amicale des Agents Généraux d'Assurances Retraités de la Région Bretagne

A l'issue du déjeuner pris en commun dans ce très bel établissement (Le Grand Hotel, à PERROS GUIREC), Hervé SANQUER, notre organisateur, avait prévu une mini croisière à destination de l'archipel des 7 îles, afin d'y observer les colonies d'oiseaux en période de nidification. Sous le soleil, bien entendu.

Que dire de cette journée parfaitement organisée, encore une fois : que tous les participants ont unanimement apprécié le cadre, et l'ensemble des prestations. Et n'en attendent pas moins pour 2026.

Belle preuve de confiance envers notre G.O, Hervé SANQUER, qui saura relever le challenge. Merci d'avance.

Merci à tous, et rendez-vous en 2026.